

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE BREST
COMMUNE DE PLOUDANIEL

Délibération
N° 2026-07-06

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 29 septembre 2026

DATE DE CONVOCATION : 22 septembre 2026

MEMBRES EN EXERCICE : 27
PRESENTS : 24
VOTANTS : 27

PRESIDENT : M. GUIZIOU Pierre, Maire

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme JEZEQUEL Audrey

Séance ouverte à 19h

Présents : M. GUIZIOU Pierre, Maire ; M. ABJEAN Pierre, Mme NICOLAS Anne-Cécile, M. ABIVEN Nicolas, Mme LE TRAON Sandrine, M. SERVEL Philippe, Mme MAYOL Sandrine, M. LE HIR Laurent, adjoints au maire ; M. BOSSARD Jacques, Mmes LEMOINE-LESTOQUOY Catherine, LE HIR Claude, MM. L' HOUR Stéphane, BESSON Stéphane, Mme RIOU Sandrine, M. TORCHEN Erwan, Mme LE BOT Carole, M. BARREAU Eric, Mme KÖNIG Coralie, M. KERMARREC Yann, Mme LESCOUALCH Céline, MM. BOUCHER David, OLLIVIER David, Mme JEZEQUEL Audrey, M. TANNE Nicolas

Ont donné procuration : Mme Véronique NEDELEC a donné procuration à Mme Sandrine MAYOL, Mme Emmanuelle BEGOC JURADO a donné procuration à Mme Anne-Cécile NICOLAS, Mme Laura L'AZOU a donné procuration à M. David OLLIVIER

Absent/excusé :

OBJET : Congrès des maires : mandat spécial

Le 108^{ème} Congrès des Maires de France se déroule à Paris du 24 au 26 novembre prochain.

Cette manifestation nationale, qui regroupe chaque année plus de 5 000 maires et élus, est l'occasion, au-delà de l'aspect purement statutaire, de participer à des débats, tables rondes, ateliers sur des sujets relatifs à la gestion des collectivités territoriales.

Elle permet également d'entendre les membres du Gouvernement concernés présenter la politique de l'Etat vis-à-vis des communes.

La participation des maires et élus locaux présente incontestablement un intérêt pour la collectivité qu'ils représentent.

C'est ainsi que la commune de Ploudaniel sera représentée par Mmes Anne-Cécile NICOLAS et Sandrine MAYOL, adjointes au maire, et M. David OLLIVIER, conseiller délégué.

Une délibération spécifique s'avère nécessaire, au titre d'un « mandat spécial ».

Vu l'avis favorable de la commission Finances, économie et ressources humaines,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

- ***Accepte la prise en charge par la commune de PLOUDANIEL des frais occasionnés par ce déplacement, sur la base des dépenses réelles effectuées et sur présentation de justificatifs (transport et hébergement uniquement).***

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Pierre GUIZIOU

La secrétaire de séance

A handwritten signature in dark ink, which appears to be 'A. Jezequel'.

Audrey JEZEQUEL